RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Société : 3EME DAN

Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique

Capital social : 1 500 €

Siège social : Chemin Poirier – 97170 PETIT-BOURG

RCS : 442 126 488 RCS POINTE-À-PITRE

Nom de l'associé unique : FALE INVEST, représentée par Monsieur Fabrice LE METAYER

En date du 02/05/2025,

L'associé unique de la société 3EME DAN, après avoir constaté que l'objet social mentionne actuellement, entre autres, l'activité d'acquisition et location de bateaux de plaisance, décide ce qui suit :

Article 1 – Modification de l'objet social

L'associé unique décide de modifier l'article 2 des statuts afin de recentrer l'activité de la société sur l'achat, la vente et la location de véhicules de tourisme et utilitaires.

En conséquence, l'article 2 des statuts est désormais rédigé comme suit :

Nouvelle rédaction de l'article 2 – Objet

La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :
– L'achat, la vente et la location de véhicules de tourisme et utilitaires ;
– La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à cet objet, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, de groupement ou autrement ;
– Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Article 2 – Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au gérant pour effectuer les formalités de publicité et de dépôt requises par la législation en vigueur.

Fait à Paris, le 02/05/2025

L'Associé unique

FALE INVEST

Représentée par M. Fabrice LE METAYER

